



DECISION N° 000093 /ONIES/2026 du 06 11M 2026
portant attribution de la Lettre Commande après Appel d'Offres National Ouvert
Ouvert N°10/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 28 avril 2026 pour l'acquisition du
matériel spécifique pour l'entretien des pelouses (tondeuses à gazon, épandeurs
d'engrais, sableuses) en procédure d'urgence.

L'Administrateur,

- Vu Le Décret N°2022/384 du 17 août 2022 portant création, organisation et fonctionnement de l'Office National des Infrastructures et des Equipements Sportifs ;
- Vu Le Décret N°2023/073 du 06 Février 2023 portant nomination de l'Administrateur de l'Office National des Infrastructures et Equipements Sportifs ;
- Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°10/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 28 avril 2026 pour l'acquisition du matériel spécifique pour l'entretien des pelouses (tondeuses à gazon, épandeurs d'engrais, sableuses) en procédure d'urgence ;
- Vu La proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés en date du 22 Juin 2026.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise COPY SYSTEM SARL, Tél : 699 67 16 26 / 670 80 61 17 est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°10/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 28 avril 2026 l'acquisition du matériel spécifique pour l'entretien des pelouses (tondeuses à gazon, épandeurs d'engrais, sableuses) en procédure d'urgence pour un montant de cent trente-cinq millions six cent quarante mille neuf cent treize (135 640 913) francs CFA TTC et un délai de quatre-vingt-dix (90) jours.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Archives/Chrono

Fait à Yaoundé, le 06 JUIL 2026



Le Maître d'Ouvrage

François Félix FWANE



COMMUNIQUE N° **0159**/ONIES/2026 du **06 JUIL 2026**...

portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert N°10/AONO/ONIES/CIPM/2026 du 28 avril 2026 pour l'acquisition du matériel spécifique pour l'entretien des pelouses (tondeuses à gazon, épandeurs d'engrais, sableuses) en procédure d'urgence.

FINANCEMENT : *Budget d'Investissement Public 2026*

IMPUTATION : 24115

L'Administrateur de l'Office National des Infrastructures et Equipements Sportifs (ONIES), Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance de l'entreprise COPY SYSTEM SARL, Tél : 699 67 16 26 / 670 80 61 17, ayant participé à la Consultation dont l'objet est susmentionné qu'elle a été déclarée attributaire dudit Marché pour un montant de cent trente-cinq millions six cent quarante mille neuf cent treize (135 640 913) francs CFA TTC et un délai de quatre-vingt-dix (90) jours.

L'entreprise GLOBAL TRADING S.A, Tél : 699 238 653 / 243 655 521, est classée deuxième avec une proposition financière de cent quarante-huit millions cent quatre-vingt-douze mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (148 192 497) francs CFA TTC.

L'ETS RAOUL BUSINESS CENTER a été éliminé pour absence de la caution de soumission et l'entreprise MBC a été éliminée pour offre administrative non conforme aux prescriptions du DAO, attestation de Conformité sociale non authentique (fausse déclaration, manœuvre frauduleuse, production d'une pièce falsifiée).

L'entreprise retenue dans le cadre de cette consultation est par conséquent invitée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Maître d'Ouvrage au Pool technique N°1 sis à l'immeuble siège de l'ONIES au Stade Omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé pour la suite de la procédure.

Yaoundé, le **06 JUIL 2026**

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM
- Archives/Chrono



Le Maître d'Ouvrage

François Felix EWANE